

### **Le 4 mai 2015**

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le quatrième jour de mai 2015 à 19h30 sous la présidence de la mairesse Ginette Simard Gendreau, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, France Boulet, Claudia Morlot, Daniel Tétreault et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Environ cinq personnes sont présentes dans la salle.

La mairesse ouvre la séance à 19h30.

**77-15 Adoption de l'ordre du jour**  
Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault  
et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

\*ADOPTÉ\*

**78-15 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 7 avril 2015**

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 7 avril 2015 soit adopté tel que rédigé.

\*ADOPTÉ\*

La première période de questions est ouverte à 19h32.

**79-15 Travaux d'entretien divers**

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

Et résolu d'autoriser les travaux :

- De réparation au barrage suite à du vandalisme;
- De réparation des glissières du pont St-Henri et St-Charles;
- De teinture du gazébo;
- De réparation des tables de pique-nique en bois;
- De vérifier la possibilité de refixer plus solidement les dos d'âne du pont couvert;
- De demander des prix pour des dos d'âne en asphalte dans les soumissions de rapiéçage mécanisé ;

\* ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

La directrice dépose le rapport financier mensuel.

**80-15 Comptes à payer**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Daniel Tétreault

Et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (mars 2015) payé	123,23
Cotisations employeur provinciales (mars 2015) payé	913,51
Élus	2 084,20
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	6 381,54
Pompiers (sal.+ vac + frais de déplacement,) préposé à l'entretien, aide voirie	6 019,67
Comité Consultatif d'Urbanisme, rencontres du 23/04/2015 pour 2 membres)	60,00
Carole Dansereau ( fleurs et nappes Hommage aux bénévoles)	183,96
Ginette Simard Gendreault ( vin Hommage aux bénévoles)	90,75
Réjean Lemaire ( km , fournitures de bureau pour le service incendie )	138,35
Gisèle Bonhomme ( 69 livres pour la bibliothèque municipale)	85,50
Nopac (collectes matières résiduelles )	3 112,75
Régie intermunicipale (enfouissement 25570 kg )	1 665,89
Sani-Éco (recyclage 4660 kg)	199,15
Bell mobilité (cellulaire) payé	5,81
Hydro-Québec (Hôtel de Ville ) payé	1 485,03
Hydro-Québec (caserne) payé	444,49
Hydro-Québec ( 2 postes de pompage) payé	338,79
Télébec (caserne) payé	225,88
Télébec (site de traitement) payé	85,23
Vidéotron (Hotel de ville et postes de pompage) payé	246,9
Épicerie Gendreault ( essence voirie et SSI , lait, repas Hommage aux bénévoles)	1 546,40
Petite caisse (piles, antivirus pour 3 ordinateurs)	61,96
Poste Canada ( Ami mars+ 1 communiqué)	73,56
Ricky Gasser (déneigement hôtel de ville, accès garage municipal,caserne, 2 bornes sèches, 2/2)	1 530,00
Sylvain Duquette (déneigement 1 borne sèche, 2/2)	143,72
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 386,4 litres, caserne )	357,19
Outillage Rioux GDB (lame pour scie , service incendie et location rouleau pour la voirie)	355,30
Armand Duhamel et Fils (bois pour jardinières)	101,81
J.A.Beaudoin Construction ltée ( criblure)	23,00
Communications Plus (location temps d'antenne)	87,38
Rona Lesvesque (quincaillerie pour la voirie et pelle, tuyaux pour service incendie)	61,56
DJL Rive Sud (asphalte froide vrac 2,44 t )	283,34

Techno Contrôle 2000 inc (rechargement , inspection cylindres, )	432,76
Boivin Gauvin inc (tuyaux pour service incendie )	2713,99
Aréo Feu lté (détecteur de température pour service incendie)	283,97
Balayages Rive-Sud (balayage des rues)	517,39
Orizon Mobile ( radio et accessoires , service incendie)	1 099,74
Équipement Dussault (2014) (4 échelles de 12' pour service incendie)	275,94
Pizzeria Bedford (repas formations et pratique service incendie)	187,19
Hetek Solutions inc. (calibrage détecteur de gaz)	137,97
Pièces d'Auto Bedford (huile, courroie pour unité de secours )	96,32
Fernand Tougas (entretien véhicules SSI et voirie )	141,00
Ville de Cowansville (cour municipale: frais administratifs janvier, février mars 2015)	287,44
Journal L'Avenir et Des Rivières (avis appel d'offres asphalte)	292,04
Fédération Québécoise de Municipalités (frais Dicom)	26,88
École de Secourisme ESQ (formation secourisme d'avril inspecteur)	119,57
École Nationale des pompiers (livres de formation entraînement autopompe et pompier 1)	175,21
École Primaire Saint-Joseph (don pour camp d'été pédagogique)	500,00
Fabrique de Notre-Dame des Anges (loyer garage municipal, don 2015)	3 150,00
Alarmex (contrat annuel alarme caserne)	244,33
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	1 540,10
Coldfixe Technologies inc. (entretien du site de traitement des eaux usées, 2/4)	4 886,44

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

\*ADOPTÉ\*

Suite à la tenue du registre qui a lieu le 23 avril 2015 de 9h à 19h , la directrice lit et dépose le certificat qui se lit comme suit : le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire est de 98, le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 20, le nombre de demandes faites est de 0, le règlement 391-15 est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le conseil municipal décide de poursuivre les procédures.

**81-15 Adoption du règlement numéro 391-15 modifiant le règlement no. 315-08 intitulé zonage, afin de créer la zone R-8.**

Considérant la demande du promoteur de la zone R5;

Considérant que le Conseil souhaite permettre l'ajout de l'usage résidentiel bi-familial à l'intérieur d'un secteur précis;

Considérant que toutes les procédures ont été respectées selon la L.A.U. et qu'aucune modification n'a été apportée ;

Il est proposé par Claudia Morlot

appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que le Conseil municipal adopte le règlement numéro 391-15 modifiant le règlement no. 315-08 intitulé zonage, afin de créer la zone R-8.

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

\*ADOPTÉ \*

**82-15 Demande de dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment accessoire sur le lot 5 156 162, à Notre-Dame-de-Stanbridge**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par le propriétaire du lot **5 156 162**, demeurant au 951 rue Principale à Notre-Dame de Stanbridge.

Cette demande concerne la construction d'un bâtiment accessoire à l'usage résidentiel sur le lot **5 156 162** qui ne présente pas de bâtiment résidentiel. Ce bâtiment est une piscine hors-terre de 21 pieds.

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme CCU lors de la rencontre du 23 avril 2015.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

IL EST PROPOSÉ par Daniel Tétreault

APPUYÉ par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU que cette demande de dérogation mineure soit acceptée aux conditions suivantes :

- La demande de permis devra être signée par tous les responsables de la succession de Mme Reine Paule Landry si M. Gilles Nolin n'est pas propriétaire du 951 rue Principale lors de la remise du ce permis .
- Advenant un changement de propriétaire d'un des lots concernées (4 376 462 et 5 156 162 et 4 376 458) la situation relative à la piscine devra être régularisée et devra être conforme au règlement de zonage en vigueur, y compris l'article 60.
- La dérogation mineure concerne une piscine hors-terre, de 21 pieds.
- La dérogation mineure n'engendre en aucun cas, un droit acquis sur la propriété.

Le vote est demandé et se traduit par 5 voix en faveur.

- \*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ\*

**83-15 Achat d'un téléphone pour le service de sécurité incendie**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par France Boulet

Et résolu d'autoriser l'achat d'un téléphone usagé utilisant la fréquence VHS au montant d'environ cinq cents (500) dollars plus les taxes applicables ;

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**84-15 Embauche d'un pompier pour le service de sécurité incendie**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu d'autoriser l'embauche de M. Marc Macot comme pompier au sein du service de sécurité incendie. Monsieur Macot possède déjà la formation requise et sera rémunéré en conséquence;

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**85-15 Révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Normes de véhicules d'intervention incendie**

Attendu que la MRC Brome-Missisquoi procède actuellement à la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie par l'intermédiaire de plusieurs comités ;

Attendu que chaque municipalité devra respecter toutes les conditions et actions décrites dans ce schéma lorsque celui-ci sera adopté et en vigueur ;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu de recommander aux responsables de la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Brome Missisquoi de ne pas aller au-delà des normes exigées par le gouvernement pour les véhicules d'intervention incendie.

Le Conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge est entièrement d'accord pour respecter toutes les normes en vigueur mais ne veut pas devoir respecter d'autres exigences qui ne sont que des recommandations ou suggestions.

Le vote est demandé et se traduit par 5 voix en faveur.

\*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ\*

**86-15 Travaux de scellement de fissures pour 2015**

Considérant que la municipalité a été en appel de propositions auprès de deux fournisseurs ;

Il est proposé par France Boulet

Appuyé par Daniel Tétréault

et résolu d'accepter la proposition la plus basse conforme soit celle de Gestion Pavex pour les travaux de scellement de fissures sur une partie du rang Sainte-Anne, dans la rue Courville et autres endroits identifiés par l'inspecteur et dans le rang Saint-Joseph. Le budget prévu est de neuf mille (9 000) dollars.

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**87-15 Fauchage des bords de routes 2015**

Considérant que la municipalité a été en appel de propositions auprès de deux fournisseurs ;

Il est proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu d'accepter la proposition de Gérald Duval au montant de deux mille deux cent cinq (2 205) dollars plus les taxes applicables pour le fauchage des bords de routes pour l'été 2015.

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**88-15 Entretien paysager à l'Hôtel de Ville**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par France Boulet

et résolu d'accepter en partie la proposition de Naturellement Concept, pour les services d'ouverture et de fermeture des plates-bandes ainsi que l'entretien estival pour l'année 2015.

La priorité sera mise sur la taille des arbustes, la division et transplantation des végétaux. Mme Paquette devra discuter régulièrement des travaux à réaliser avec la directrice générale .

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**89-15 Présentation du projet " Des aînés actifs et en santé" pour une demande d'aide financière au programme PIQM, volet 2.5 démarche MADA**

Attendu que la municipalité, en collaboration avec les municipalités de la région de Bedford, s'est dotée d'une politique Municipalité Amie des Aînés et à adopter son plan d'actions le 7 avril 2014;

Il est proposé par France Boulet

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu que :

- la municipalité présente une demande d'aide financière pour le projet " Des aînés actifs et en santé" dans le cadre du programme PIQM, volet 2.5 démarche MADA, le tout tel que décrit dans le formulaire de présentation d'un projet;
- que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.
- que la directrice générale soit autorisée à faire cette demande et à signer tous les documents relatifs à ce projet;

Le vote est demandé et se traduit par cinq voix pour.

**\* ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense car suite à l'admissibilité de la municipalité à l'aide financière : si le projet se réalise en 2015 les fonds seront pris dans le surplus accumulé et si le projet se réalise en 2016 les fonds seront prévus au budget 2016.*

**90-15 Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités FQM**

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu d'autoriser la mairesse et un autre membre du Conseil à assister au congrès de la FQM du 24 au 26 septembre 2015. Les frais d'hébergement sont autorisés.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**91-15 Fermeture du bureau municipal-Congés annuels**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Daniel Tétreault

Et résolu que le bureau municipal soit fermé du 23 au 1 juillet 2015 inclusivement ainsi que les deux dernières semaines du mois de juillet 2015 pendant les congés annuels de la directrice générale.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

La possibilité d'installer deux autres panneaux d'arrêt à l'intersection du chemin Saint-Charles et du rang Saint-Joseph est soulevée.

La deuxième période de questions est ouverte à 21h44.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 21h45.

*Je, Ginette Simard Gendreau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Ginette Simard Gendreau  
Mairesse

Béatrice Travers  
Secrétaire-trésorière